

**VILLE DE DIEPPE**  
**SERVICE DES LOISIRS ET DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES**

**Description de poste**

**PRÉPOSÉ.É À L'ENTRETIEN ( TEMPS PARTIEL)**

**SOMMAIRE**

Relevant du surintendant des installations récréatives, le titulaire du poste assure l'entretien général des installations assignées, le respect des politiques et procédures, la sécurité du public selon les mesures sécuritaires établies et collabore avec les groupes utilisateurs.

**TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

- Effectue l'opération et l'entretien général des installations assignées
- Opère l'équipement motorisé et manie l'outillage
- Participe à l'entretien, la réparation et la vérification générale de l'équipement et de l'outillage
- Assure le respect des politiques et procédures établies par le service des loisirs et des installations récréatives
- Assure la sécurité du personnel et du public dans l'utilisation de l'équipement et de l'outillage
- Supervise du personnel occasionnel et étudiant
- Accomplit toutes autres tâches connexes liées à la bonne marche des activités

**EXIGENCES MINIMALES**

<b>Éducation</b>	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
<b>Certification</b>	Permis de conduire valide, classe 5 Certification dans un ou plusieurs des domaines suivants serait un atout : menuiserie, soudure, machinerie lourde, aménagement paysagiste
<b>Expérience</b>	Deux (2) années d'expérience en entretien dans un secteur public
<b>Habilités</b>	Maîtrise le français et l'anglais à l'oral Bonne connaissance du français et de l'anglais à l'écrit Apte de communiquer et interagir facilement avec les gens en général Fait preuve d'initiative et de jugement Apte à travailler sous pression, de façon autonome et en équipe Capable de travailler sans supervision soutenue Démontre une bonne forme physique et mentale

**HORAIRE DE TRAVAIL**

Varié - jour, soirée et fin de semaine

**RÉMUNÉRATION**

Selon la convention collective SCFP - section locale 4679